

*Questions orales*

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le gouvernement et moi-même sommes parfaitement au courant de l'affaire évoquée par le député. Sur nos instructions, les services du ministère ont adressé des notes à ce sujet aux autorités polonaises, à la fin mai et de nouveau ce mois-ci. Jusqu'ici les autorités polonaises ont refusé de revenir sur les décisions prises. Nous avons manifesté le désir d'accueillir les membres de la famille des grévistes. Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts. Le député se souviendra peut-être qu'à la fin de l'an dernier nous avons eu des incidents du même genre que nous avons réglés en grande partie. J'espère que nous allons obtenir les mêmes résultats cette fois-ci.

ON SUGGÈRE AU MINISTRE DE DEMANDER L'APPUI DES  
SIGNATAIRES DE L'ACCORD D'HELSINKI

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Monsieur le Président, ma question ne critiquait pas l'action gouvernementale. Elle est en fait exemplaire. Je présentais simplement une suggestion, sur laquelle je demandais l'avis du ministre. Je suggère que le gouvernement fasse plus, qu'il prenne contact avec les autres signataires de l'Accord d'Helsinki pour leur demander de faire pression avec lui auprès des autorités polonaises. Cette nouvelle manifestation de l'opinion mondiale aurait plus de poids auprès du gouvernement polonais. Il est clair que l'influence du gouvernement canadien n'est pas . . .

**M. le Président:** La présidence a donné sa chance au député. Je pense qu'il a exprimé ce qu'il avait à dire. Il y a plusieurs députés de son parti qui demandent instamment la parole. La présidence a cru que le député ne désirait poser qu'une question.

**M. Crombie:** Me permettra-t-on de poser la question, monsieur le Président? Je veux simplement demander au ministre de dire ce qu'il pense de l'idée de chercher à obtenir quelque chose au profit des intéressés, en demandant aux signataires de l'Accord d'Helsinki d'intervenir en faveur des grévistes.

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, la suggestion du député n'est pas dépourvue de sérieux. Nous intervenons avec les autres membres de la Conférence sur la sécurité de la coopération en Europe dans les affaires de réunification des familles. Dans nos consultations, nous agissons de concert. L'idée que plusieurs pays interviennent dans les affaires mettant en cause le Canada est nouvelle. Je ne suis pas persuadé qu'elle donnerait des résultats. En tout cas je vais la prendre en considération.

Il est vrai que, parmi les pays de l'Europe de l'Est, ce sont les autorités polonaises qui se sont montrées les mieux disposées dans les affaires de la réunification des familles. J'espère que cette ouverture d'esprit se manifestera à nouveau dans les dossiers évoqués par le député.

## LES FINANCES

ON DEMANDE LA SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LE MATÉRIEL  
DESTINÉ AU TOURISME

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur la taxe de 9 p. 100 sur le matériel destiné au tourisme. Le secteur du tourisme emploie environ 11 p. 100 des Canadiens. Il pourrait donner de l'emploi à beaucoup plus de Canadiens, surtout des jeunes, particulièrement dans les petites entreprises. Cette taxe constitue un point de friction de plus en plus grave dans les relations canado-américaines. Étant donné les graves objections formulées par l'association canadienne du tourisme contre cette taxe, le ministre acceptera-t-il de la supprimer en vue de créer davantage d'emplois dans le secteur du tourisme au Canada?

[Français]

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai entendu l'honorable député faire cette démarche à diverses occasions. L'honorable député devrait souligner aussi tout l'effort que le gouvernement canadien fait pour venir en aide à l'industrie touristique. Mon collègue, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, a mentionné tantôt toutes les activités exceptionnelles mises en œuvre par le gouvernement pour venir en aide à l'industrie du tourisme. Je vais tout simplement considérer la question de l'honorable député comme une suggestion, mais je lui rappelle en même temps que ce gouvernement-ci fait plus pour l'industrie du tourisme à l'heure actuelle qu'aucun autre gouvernement ne l'a jamais fait dans l'histoire de notre pays.

[Traduction]

L'IMPRESSION POSSIBLE DE BROCHURES TOURISTIQUES AUX  
ÉTATS-UNIS

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre chargé du tourisme. La société Brewster Transportation, de l'Alberta, lui a fait savoir qu'elle déménagera son imprimerie de brochures aux États-Unis en 1985 si cette taxe n'est pas supprimée. Le Canada perdra encore des emplois. Je rappelle au ministre que la société Brewster Transportation emploie un grand nombre de jeunes dans cette province. Le ministre peut-il nous en dire plus long que son collègue au sujet de cette taxe?

**L'hon. David Smith (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, cette affaire relève du ministre des Finances. Ce dernier a dit qu'il examinerait la question. Pour ma part, j'en discuterai avec lui.

\* \* \*

## L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Le gouvernement du Canada s'est, dit-on, engagé à réduire les pluies acides de 50 p. 100 d'ici 1994. Quel est le plan d'action du ministre?